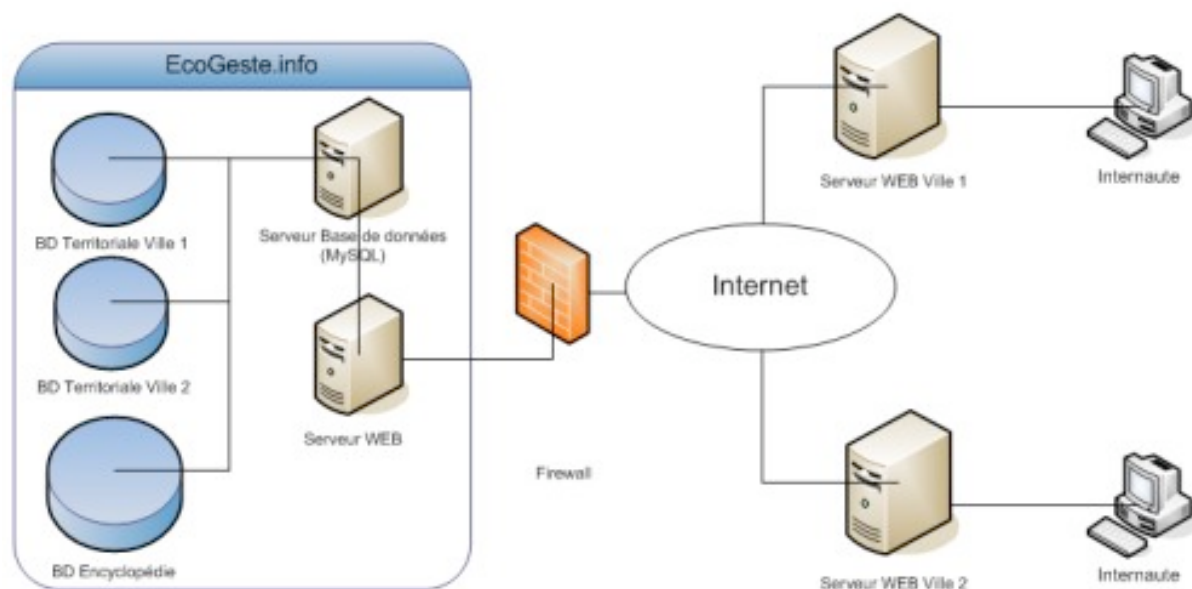


Guide d'installation du module *EcoGeste.info*

1. Présentation technique

Le module EcoGeste.info est un « service Web » qui repose sur des langages informatiques et des technologies issus du monde du logiciel libre, standardisés et parfaitement maîtrisés, gages d'une grande fiabilité.



2. Spécifications techniques

Langages utilisés

- Utilisation de PHP, XHTML et CSS pour la construction dynamique des pages.
- Serveur Web Apache et serveur de base de données MySQL

Intégration du module sur le site Web du client

Deux solutions sont proposées pour intégrer le module EcoGeste.info sur le site de la collectivité :

- **PHP** : nous préconisons l'utilisation des fonctions « fopen » et « *stream_get_contents* ». Un *timeout* est spécifié. Si malgré toutes les garanties de disponibilité du service (voir ci-dessous), le *timeout* était dépassé, un message d'indisponibilité serait affiché.
- **JavaScript** : solution disponible pour les collectivités ne pouvant pas utiliser PHP ou un autre langage dynamique. En cas de problème le module ne sera pas affiché tout comme dans le cas où l'utilisateur a désactivé le JavaScript dans son navigateur.

Hébergement

La solution EcoGeste.info est hébergée chez OVH. La disponibilité du serveur est garantie à 99,98%. Le serveur est largement dimensionné par rapport à la charge (nombre de clients, pages vues...). Le suivi en temps réel est assuré à la fois par la société OVH et par un collaborateur d'EcoGeste. Une équipe est toujours disponible pour faire face au moindre problème et le résoudre dans les plus brefs délais.

Charte graphique et CSS

La charte graphique du module EcoGeste.info intégré sur le site de la collectivité est gérée par une feuille de style (CSS). Cette CSS est intégrée au code source du module lorsqu'il est envoyé vers le serveur de la collectivité. Concrètement, la CSS n'interfère pas avec la CSS du client, les *class* utilisées par le module EcoGeste.info sont distinctes. La priorité est donnée à la CSS du client. Ainsi, on peut aisément réutiliser les styles définis sur le site de la collectivité.

Moteur de recherche

Le moteur de recherche développé par EcoGeste intègre la technologie de phonétisation de la société Memodata. La phonétisation permet de corriger certaines fautes d'orthographe ou de frappe et d'affiner la requête de l'utilisateur. Le moteur travaille aussi bien sur un ou plusieurs termes ainsi que sur une chaîne de mots.

Environ un millier de mots-clés sont reconnus par le moteur, correspondant à des déchets, produits et matériaux. Le taux de succès des requêtes est supérieur à 75%. Une amélioration du moteur est effectuée régulièrement par analyse des requêtes.

Gestion dynamique des liens

Tous les liens présents dans le module EcoGeste.info sont gérés dynamiquement. Les liens peuvent être de type entier ou relatif.

Images et pictogrammes

Toutes les images et pictogrammes présents dans le module sont hébergés sur le serveur d'EcoGeste. Aucun fichier n'est transféré sur le serveur de la collectivité.

Statistiques

Un rapport de statistiques est édité mensuellement pour chaque collectivité. Il permet de connaître le nombre de pages vues, le nombre de fiches vues, le nombre de recherches effectuées, le taux de succès des recherches ainsi que le palmarès des fiches et termes recherchés.

3. L'intégration en 7 étapes

1. Signature du bon de commande et des conditions générales.
2. Désignation des interlocuteurs au sein de la collectivité et d'EcoGeste pour la collecte et la validation des informations : consignes de tri détaillées, actions de prévention engagées et en cours, adresses et liens sur Internet.
3. Validation de la solution technique retenue pour intégrer le module sur le site Web (voir ci-dessus).
4. Réalisation par EcoGeste et validation par la collectivité de la charte graphique (feuille de style CSS) module adapté au site Web de la collectivité.
5. Adaptation locale du module avec les éléments et informations spécifiques à la collectivité par EcoGeste (consignes de tri, pictogrammes, initiatives, adresses et liens locaux ...)
6. Intégration technique puis phase de tests et corrections éventuelles.
7. Livraison définitive et ouverture au public.

Le délai entre la signature du bon de commande et l'ouverture au public est de quelques semaines (à préciser en fonction des spécificités locales).